

La Gazette

Cérèste-en-Luberon

N° 120 Octobre 2022

EDITO

Cette année la période estivale s'est bien passée, malgré tous les problèmes liés à la forte chaleur : avec risques d'incendie, problème d'alimentation en eau de la commune à cause du manque de pluie et cela depuis plusieurs mois. Nous devons anticiper pour les années à venir, que ce soit pour les risques d'incendie comme pour la ressource en eau, car cette situation risque de se prolonger.



A ce sujet je tiens à féliciter tout particulièrement nos Pompiers volontaires qui ont été durant tout l'été en alerte permanente, un article leur est dédié à ce sujet dans cette gazette.

Heureusement les festivités prévues ont pu se dérouler normalement, à part l'annulation du feu d'artifice, cela a été bien compris de l'ensemble des habitants de la commune, la sécurité est avant tout notre priorité. Toutes les festivités cette année encore ont été une belle réussite. Un grand merci à toutes celles et tous ceux, élus, associations, bénévoles et personnel communal, qui se sont investis pour leur organisation.

La rentrée scolaire malgré la fermeture d'une des 5 classes, décidée par l'Education Nationale, s'est bien passée. Un grand merci aux enseignants qui ont dû se réorganiser ainsi qu'au personnel communal affecté à l'école pour le périscolaire et le fonctionnement de la cantine scolaire.

Bon automne à tous, sans oublier de continuer à respecter les directives d'économies d'eau, car il va falloir encore beaucoup de temps avant que le niveau des nappes souterraines revienne au niveau normal. Il faudrait pour cela des pluies continues pendant plusieurs semaines. Pensez également dès cet automne à réduire votre consommation de chauffage et d'électricité, car le coût va augmenter mais aussi pour éviter les coupures possibles.

Les services de la mairie sont, à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Gérard BAUMEL, Maire de CÉRESTE

2022 Un été caniculaire



Centre de Secours de Céreste



Ce n'est pas la première fois que Céreste doit faire face à la canicule. Cela a déjà été le cas notamment en 2019 mais sur une période beaucoup plus courte que cette année.

Cette année à la fin du mois d'août, la Mairie a tenu à remercier nos Sapeurs pompiers pour leur engagement et leur travail

surtout en cette période de forte sécheresse Le risque de feux de forêts, très important cette année, a nécessité durant l'été d'avoir un service de garde avec 3 vacataires, 2 de Céreste et un 3ème : Augustin Julien venu du Limousin, qui a passé l'été à Céreste pour assurer les Gardes. Les pompiers volontaires sous la direction du chef de centre Pascal MÉNARD, ont été félicités et remerciés par le Maire et les élus.

Pascal MÉNARD a fait le point sur les interventions, il y a eu, du 1er janvier au 31 août 2022, 117 interventions contre 83 pour toute l'année 2021.

Il y a eu également des pompiers de Céreste qui sont partis en renfort sur les feux de Rougon, de Villeneuve cet été, à Barcelonnette et la Rochette au printemps et 3 pompiers de Céreste sont partis en renfort en Corse début septembre.

Sont non comptés dans les interventions les surveillances extra-départementales à savoir : le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et le Var et cela plusieurs jours consécutifs.



Un été très compliqué pour l'ensemble des Pompiers volontaires qui devaient également assurer la disponibilité sur notre commune.

Le SDIS 04 service départemental d'incendie et de secours a équipé cette année nos camions d'intervention incendie d'un système sécurisé pour le personnel, et une démonstration nous a été faite le jour des félicitations.

Le SDIS 04 nous a remerciés, d'avoir mis en place, comme la plupart des communes ayant un centre de secours, une convention permettant à nos employés municipaux, qui sont également Sapeurs pompiers volontaires, de se libérer rapidement en cas d'appel urgent afin de porter secours aux habitants le plus rapidement possible. C'est d'ailleurs à la suite de cet accord que l'ambulance (VSAV véhicule de secours et assistance aux victimes) nous a été mise à disposition. Un projet de rénovation de notre centre de secours est aussi en cours en lien avec le SDIS et le Département.



Jour de départ des 3 pompiers pour la Corse

Information sécheresse

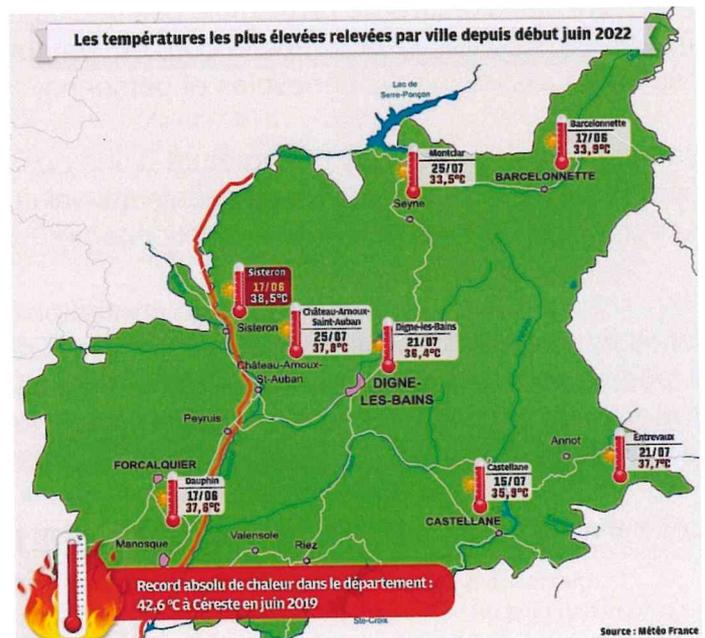
Le service Eau et assainissement de notre Communauté de communes Pays d'Apt Luberon tient à vous informer qu'au vu de la dégradation continue des conditions météorologiques depuis des mois, le Préfet a décidé de placer une grande partie du Département en situation de CRISE-Sécheresse. La commune de CÉRESTE est concernée.

Des mesures importantes de restriction de la consommation en eau doivent donc être respectées, malgré les récentes pluies, et jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble des usagers est appelé à respecter les mesures de restriction et à réduire de manière volontaire sa consommation en eau et quel que soit son origine (eau de la commune, source, forage..)

Nous vous appelons à être vigilants et à faire preuve de civisme et de solidarité pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau.

A noter que l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, exploitants agricoles et entreprises) est soumis à des mesures de restrictions importantes. Le service Eau et assainissement de notre communauté de communes, a engagé de son côté un suivi renforcé des ressources en eau de consommation tout en accentuant les recherches de perte en eau sur les 450 km de réseaux afin de pouvoir intervenir très rapidement en cas de fuite.

Si vous remarquez un écoulement anormal, signe d'une potentielle fuite, avertissez rapidement la Mairie 04 90 79 00 15.



Renseignements municipaux
 Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr
 Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr
 Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baume
 Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp
 Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
 Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert



Retour sur les festivités de l'été 2022



Cette année : lancement des festivités le 1er juillet avec la 3^{ème} édition de la Fête des terrasses.



Le traditionnel repas du 14 juillet a eu lieu cette année sur la place Général de Gaulle. Une très belle soirée comme chaque année.



Le vendredi 8 juillet nous avons fêté l'anniversaire des 10 ans de l'ouverture de la crèche « La Baleine Bleue » avec le Président de notre communauté de communes, Gilles RIPERT également Conseiller Régional, Alain FERRETTI représentant la CAF 04 financeur du projet et d'élus en charge de la petite enfance.



Il y a eu aussi la fête votive avec le comité d'animation et le 15 août le traditionnel spectacle musical place du Général de Gaulle, qui a réuni comme chaque année de très nombreux spectateurs.



Après une longue fermeture due au Covid, cette année le théâtre de plein air, au Parc des Plantiers, a pu ouvrir à nouveau le 28 juillet avec une très belle soirée avec le groupe «Las Gabachas de la Cumbia »



Comme chaque année le Festival des Nuits de CARLUC, sous la direction de Blandine JEANNEST, a rassemblé de nombreux spectateurs, pour plusieurs concerts au Prieuré mais aussi place des Marronniers. Merci à l'association de sauvegarde et d'animation du Prieuré de Carluc pour cette belle organisation.



Concert de musique vocale le 17 août à l'Eglise de CERESTE organisé par Le Rotary Club de Manosque avec le Sextuor AMICIS animé par Maud ROUAZE. Ce concert a permis de récolter une somme conséquente, remise en totalité aux familles ukrainiennes réfugiées à Manosque.



L'été s'est terminé par une Soirée « Pool Party » organisée par le comité d'animation. Soirée réussie avec majoritairement des ados, sous l'œil attentif de la Présidente Nathalie et de toute son équipe. Une belle soirée de clôture pour notre piscine municipale.

Expositions

Très belle exposition de « Céreste et ses Arts », dédiée à Jean Claude MAUREL, dont le vernissage a eu lieu le 12 Août, en présence de très nombreux Cérestains. Un grand merci à tous les membres de cette association culturelle très dynamique qui propose des échanges et des rencontres artistiques à travers un rendez-vous hebdomadaire, des expositions, et des ateliers...



Nouveau à Céreste



Le **CAFÉ de FRANCE**, cours Aristide Briand, a été repris début août par Mme Christine JOUVAL. Il est ouvert tous les jours, sauf le mardi à partir de 8 h. Pour tout renseignement : Tel 06 22 50 48 24



Le RESTAURANT L'AIGUEBELLE fait peau neuve !

Depuis juillet 2022, le restaurant L'Aiguebelle, place de la République à Céreste, est complètement indépendant de l'hôtel!

Yves et Nathalie Béchet en sont les nouveaux propriétaires.

Yves, le chef, en restauration depuis 40 ans, vous propose une cuisine traditionnelle, simple, authentique, sincère, guidée par des valeurs de partage et de convivialité.

Nathalie et Hélène Roche, vous accueillent en salle avec sourire et bonne humeur.

Le restaurant est ouvert tous les jours, midi : 12h / 13h30, soir : 19h / 21h30, sauf le mercredi.

Réservation au 04 13 37 89 87.

Nous nous installons dans votre joli village de façon pérenne et avons le souhait de vous servir tout au long de l'année.

Au plaisir de vous rencontrer.
Yves et Nathalie



L'ETOILE du CERES'THYM

Le Bar à vin est tenu par MOUSS et son épouse, bien aidés et soutenus par ses enfants.

Ouvre le soir à partir de 18 h.

Une page d'histoire

racontée par Camille François

Une nouvelle page s'écrit d'une histoire déjà longue et que nous allons rappeler.

Elle commence en 1976 quand Annie et Jean-Luc Mercey quittent Paris et choisissent Céreste pour vivre au plus près des rythmes naturels.

C'est d'abord Jean-Luc qui parcourt nos campagnes ; ancien élève de l'école Boule et géologue averti, il réunit en sept ans une exceptionnelle collection de fossiles.

Il trouve sur le Cours Aristide Briand un local pour la faire connaître au public : « le Petit Musée » est fondé en 1983.

Séduit par sa connaissance de la région, Monsieur André, maire de Céreste lui demande d'assurer le service du premier office du tourisme du village au Petit Musée.

De nombreuses randonnées à la découverte du Lubéron y seront organisées pour les marcheurs et les cavaliers.

Annie de son côté souhaite exprimer ses talents ; elle a reçu très jeune les leçons d'un maître en ce qui ne s'appelait pas encore la naturopathie.

Elle s'occupe de mettre en valeur le riche patrimoine agricole de notre région, révélant à chacun les vertus du petit épeautre, de la lavande, de l'huile d'olive ou du miel et les recettes d'antan de sa famille provençale.

Le temps passe et le parc du Lubéron ouvre à son tour un musée: la collection de Jean-Luc y trouve une place définitive. On peut l'y voir encore tout entière à Apt.

A Céreste le rythme des saisons succède aux ères géologiques : en 1993 le Petit Musée est devenu « Côté Nature ».

On y trouve tout ce qui permet de préserver sa santé : le meilleur du bio, la phytothérapie, les compléments alimentaires, des huiles essentielles de la plus haute qualité ; chaque produit est sélectionné avec une rare exigence, Annie n'hésitant pas à appeler les responsables de laboratoire quand un produit ne donne pas tout à fait les résultats espérés.

Un jour vient le temps de la retraite ; « Côté Nature » survit dans une association qui réunit les plus fidèles.

Quand Jean-Luc rejoint soudain l'au delà, Annie continue vaillamment à veiller sur leur œuvre commune.

Aussi quand son neveu Harold Auzat cherche un havre de paix, c'est tout naturellement qu'elle lui ouvre ses murs avec le projet de rouvrir « Côté Nature ».

Harold accueilli un temps par ses oncles et tante a fréquenté enfant l'école de Céreste.

Mieux que personne il connaît cette histoire, mesure l'ampleur du défi et ne voudrait pour rien au monde être inférieur à sa tâche.

Sa compagne Viet-Laï, docteur en biochimie apporte sa caution scientifique à ceux qui le souhaitent.

Puissent Harold et Viet-Laï nous aider à renouveler nos énergies pour aller vers le meilleur.

La réouverture de « Côté Nature » a eu lieu au début de juillet



Forum des Associations



Le forum des associations s'est tenu place Général de Gaulle le 16 septembre, un grand merci à tous à toutes les associations et aux bénévoles qui animent et font vivre notre village.



Amicale des Sapeurs Pompiers volontaires de Céreste



Le FIL d'ARGENT
Club des aînés de Céreste,
Association créée en 1976,
affiliée à la fédération nationale « Génération Mouvement ». Elle propose de nombreuses activités hebdomadaires ou ponctuelles.



Funky Sport
Animé par Florie Clément avec à Céreste Gym douce, renfo musculaire, cardio renfo, (lundi, jeudi et vendredi) et Marche Nordique séances encadrées par Florie, diplômé fédéral et championne d'Europe.
Renseignement au 06 72 39 27 63



Judo-Club de Céreste
Renseignements Pascal Flou - 06 81 74 58 58



Comité d'Animation
Contact Nathalie CASEZ 06 14 60 23 51
comitedanimationcereste@gmail.com



Tennis-Club Céreste-Reillanne



Cinéma La STRADA

Après une année perturbée par de longs mois sans possibilité d'aller au cinéma, La Strada a repris son cycle habituel et bimensuel de projections de films. Durant l'été, trois séances ont été proposées à la tombée de la nuit dans la cour de l'école. Depuis le 18 septembre, elles ont lieu un samedi sur deux à 18 h dans la salle des fêtes de Céreste. C'est le formidable documentaire de Philippe Béziat, Indes Galantes, qui a ouvert le bal. Puis le 4, Octobre Rouge, fiction de Farid Bentoumi avec Zita Hanrot sur la gestion des déchets d'une usine chimique, et le 16 octobre Désigné coupable, film américain de Kevin McDonald avec Tahar Rahim et Jodie Foster sur le parcours d'un détenu de Guantanamo. Rappelons que les projections de La Strada sont annoncées par voies d'affiches et sur le panneau lumineux au bas du cours Aristide Briand, à la hauteur de la place de la République. Vous pouvez également recevoir ces annonces par mail après nous avoir envoyé vos coordonnées à l'adresse ci-dessous. Par ailleurs, nous allons bientôt reprendre nos séances pour le jeune public. Les projections sont assurées par un projectionniste professionnel de La Strada et l'équipe des bénévoles de Céreste. Le tarif des séances est de 5,50 €. Les adhérents (adhésion annuelle de 12 €) et les moins de 18 ans paient 4 €. Nous proposons également une carte (non nominative) de 10 entrées pour 45 €.
Contact : benoit.lagarrigue@orange.fr

En raison de travaux, place de la République Le lieux de projection se fera à compter du mois d'octobre au complexe sportif des Plantiers, près de la piscine municipale.

PISCINE MUNICIPALE - Bilan de l'été 2022

Les horaires d'ouverture 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h 30 semblent, selon les retours des utilisateurs, adaptés à la fréquentation, surtout en cette période de grande chaleur. Nous avons fonctionné avec le MNS maître nageur sauveteur, que nous avions engagé en 2021 et deux personnes qui se sont partagés l'accueil. Aucun incident n'a été signalé durant la saison estivale.

Provenance des utilisateurs : Céreste, Reillanne, Apt, St Martin de Castillon, St Saturnin, Marseille, Martigues... avec de nombreux étrangers :

Angleterre, Suède, Norvège, Danemark, Pays Bas, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Hongrie, Espagne, Mexique, Etats Unis et Australie.

Concernant la fréquentation, cette année 2022 avec 53 jours d'ouverture elle a été de 7117 entrées, soit une moyenne de 134 entrées par jour. Pour comparer avec les années précédentes en 2021 pour 52 jours d'ouverture elle a été, avec les restrictions Covid, de 4860 entrées et en 2020 il y a eu 58 jours d'ouverture le total des entrées a été de 7663. Concernant les recettes le montant encaissé cette année est identique à celui de l'année 2020 bien qu'en 2020 il y a eu 546 entrées de plus. Le Bilan financier est donc très correct cette année. Merci au personnel, aux élus en charge de la piscine et à Laura notre bénévole.



Fin du chantier de rénovation du mur d'enceinte de Céreste

Tout le monde se souvient du mur effondré en face du bar-tabac, qui est tombé sur le banc, où fort heureusement il n'y avait personne ! début 2019 L'Arrêté de péril a été pris par la Mairie qui a sécurisé le domaine public en demandant de lancer la restauration du rempart.

Mme Martine Benhaïm Propriétaire du château est de ce fait Maître d'Ouvrage, elle a choisi l'architecte du Patrimoine M Damien CARON pour mener à bien la restauration de cette partie du rempart. La réfection à l'identique a été retenue, avec pour la réalisation des travaux : la SCOOP PETRA TERRA dirigé par Denys Beullens avec comme employés Monika Trojan et Pierre Rebillard. Cette Scoop est non seulement compétente, mais aussi très passionnée... Ils ont donc au cours des travaux mis de côté pour l'association d'Archéologie de Céreste ce qui leur semblait intéressant. M Serge Brefdent, membre de l'association dirigée par Mme Dominique Peyric a trié les tas de terre et mis de côté tout ce qui peut nous renseigner sur l'histoire du village.

Beaucoup de bords de céramique, quelques fonds, surtout des récipients pour la cuisson, beaucoup sont glaçurés, irrégulièrement à l'extérieur, plus soigneusement à l'intérieur. Déjà, nous pouvons dire que nous avons de la céramique des 12-13ème siècle, et des décors un peu plus tardifs

Déjà, un scoop : ce qui paraissait un rempart (mur destiné à défendre, mais aussi à retenir des terres) s'est révélé à cet endroit être une enceinte, c'est à dire un mur entourant ici des habitations. Ce mur, d'environ un mètre quarante d'épaisseur présente côté terre actuelle un parement tout aussi régulier que celui qui était visible côté route, et qui descend aussi jusqu'au trottoir actuel... Pourtant, à peine quelques mètres plus à l'ouest, le rocher monte quasiment jusqu'en haut du mur... Les ouvriers ont aussi mis en évidence un mur perpendiculaire, moins épais, qui jouxtait le parement.

Des barbacanes (ou chantepleures...) ont été repérées vers 1m50 de hauteur. Ces ouvertures ont pour but de faciliter l'écoulement des eaux derrière un rempart...

Il est possible qu'à l'origine, le mur d'enceinte n'en possédait pas... mais après le 14ème siècle, alors qu'à l'arrière du mur, des ruines s'étaient accumulées, l'état des lieux a nécessité ce type de construction...

Simple hypothèse, puisque le parement est toujours soigné côté intérieur...

Après 2 années de travaux en 2 tranches, la restauration vient de se terminer, la réception du chantier a été effectuée le 9 septembre 2022 en présence de :

- Damien Caron Architecte du Patrimoine
- Martine Benhaïm Maître d'Ouvrage en tant que propriétaire du château
- Réjane Mathieu déléguée adjointe Fondation du Patrimoine
- Bernard Bartolini délégué départemental Fondation du Patrimoine
- Clément Lecamus (entreprise Petra-terra)
- Denys Beullens (entreprise Petra-Terra, chef de chantier)
- Le Maire de CERESTE

Un grand merci à la propriétaire Mme Benhaïm qui a financé les travaux, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, à l'architecte qui a suivi le chantier, l'entreprise Petra-Terra et l'association Histoire et Archéologie qui a pu faire des recherches sur ce secteur.



Travaux de la cour de l'école communale

Les travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école ont bien avancé cet été, la tranche 1 a été terminée fin août pour que la rentrée puisse se faire normalement.

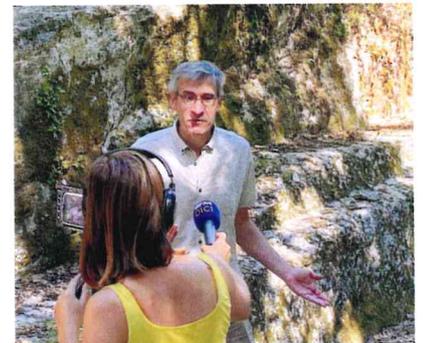
Aux prochaines vacances scolaires les plantations et la mise en place des jeux pour les enfants pourra se faire.

A noter que la commune a obtenu pour la réalisation de ce projet de la part de l'Agence de l'Eau un financement à hauteur 155 218 €.



Le Prieuré de CARLUC présenté à la Télé par BFM DICI Haute-Provence

Merci à la chaîne BFM d'ICI Haute Provence pour avoir diffusé début juillet un reportage sur le Prieuré de CARLUC avec Vincent BUCCIO archéologue du Conseil Départemental 04, Yann CODOU Maître de conférences en archéologie médiévale à l'université de Nice et Blandine JEANNIST de l'association de sauvegarde et animation du Prieuré de CARLUC.



Enrichir ses pratiques éducatives

Les coins de verdure pour la pluie, bases de l'écocitoyenneté

En introduisant des lieux de nature en milieu urbain, ils favorisent une appropriation douce de la biodiversité dès le plus jeune âge, et ainsi la prise de conscience des enjeux environnementaux. On ne protège que ce que l'on aime !

Les coins de verdure pour la pluie, supports pédagogiques

Avec une nouvelle cour verte, on peut observer, découvrir, comprendre la biodiversité, sauvage ou non, au fil des saisons. On peut aussi y faire du français, des mathématiques ou des arts plastiques !

Les coins de verdure pour la pluie, créateurs de lien

Ils constituent de belles opportunités de travail collaboratif entre les élèves, les enseignants, les personnels de direction, de maintenance et de gestion, ainsi qu'avec les autres partenaires.

COMMUNE DE CERESTE

TRAVAUX DE DÉSIMPÉRMEABILISATION ET DE VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE

MAIRIE DE CERESTE
88 Cours Aristide Briand
04500 CERESTE
Tél : 04 92 78 00 15

MAÎTRE D'ŒUVRE :
Scoop Petra Terra
45 Chemin de Cabannes
94000 NOGENT
Tél : 01 83 26 93 02

Travaux réalisés du 01/08/2022 au 31/08/2022
Céline Des Travaux : 8 semaines

FINANCIER : Agence de l'Eau
155 218,09 €

ENTREPRENEUR :
L'ÉCOLE - Travaux - 04500 - Arrondissement Pignoneux - Provence
Estimoteur COLAS
1400 Avenue de la République
06100 NICE
Tél : 04 92 76 14 00

ENTREPRENEUR :
KOMPANT
180 Rue Jean Pignoneux
27100 TROUVILLE
Tél : 01 94 37 73 32

Etat-Civil

Mariages



Le mardi 12 Juillet 2022 à 14h00 dans la salle du Conseil Municipal, **Patrizia GALEONE et Anthony HOUZET** ont déclaré vouloir se prendre pour époux. Ils ont été déclarés unis par le mariage devant leurs témoins, leur famille et leurs amis..



Le samedi 6 août à 11 heures **Marjorie DELEDICQ et Yannick PABA**, nouveaux Cérestains se sont dit oui et ont été déclarés unis par le mariage en présence de leurs témoins, famille et nombreux amis.



Le samedi 6 août à 15 heures **Priscille RODRIGUEZ et Johannes VERHAGEN** se sont dit oui devant leurs témoins, leurs familles et leurs nombreux amis et ont été déclarés unis par le mariage.



Samedi 10 septembre à la mairie a eu lieu le mariage de **Héloïse MUSSO et Hippolyte FORT**, eux aussi nouveaux Cérestains à qui nous souhaitons la bienvenue à Céreste.

*Avec toutes nos félicitations aux quatre couples mariés cet été 2022
et avec tous nos meilleurs vœux de bonheur.*

Naissances :

- Le 05 Juillet 2022 : Livio MISITANO MARTIN
- Le 28 Juillet 2022 : Lohan DEBIN
- Le 16 Septembre 2022 : Valentino MANOLINO

Décès :

- Le 25 mars 2022 : Madame Simone MANUEL
- Le 1^{er} Juin 2022 : Monsieur Charles BRESSIER
- Le 13 Juillet 2022 : Monsieur Ralf SCHIEWECK
- Le 9 Août 2022 : Madame Jacqueline PELISSON



Madame Simone MANUEL, née AVON est décédée à l'âge de 101 ans et demi.

C'était une personne très agréable et très appréciée par son entourage, sa fille et son fils Claude très dévoué et bénévole pour notre commune, mais aussi par de nombreux habitants de Céreste.

Informations

Nouveau Prêtre



Un nouveau Prêtre à été nommé en remplacement du Père Jean Pierre il s'agit du Père Fredy Alvarado-Torres né le 15 juin 1982 en Colombie. Jusque-là vicaire à Manosque. Curé du secteur du Largue depuis le premier septembre 2022

Le secteur du Largue comprend Aubenas, Céreste, Oppedette, Dauphin, Mane, Montfuron, Reillanne, Montjustin, Sainte Croix à Lauze, Saint Maime, Saint-Martin-les-Eaux, Vachères et Villemus.

Le père Fredy réside au presbytère de Céreste récemment rénové. Il a été installé dans sa nouvelle mission le dimanche 4 septembre à Reillanne lors de sa première messe dans le secteur au cours de laquelle a été lu le décret de prise de possession canonique signé par l'Evêque de Digne, Riez et Sisteron.

Prise de fonction à la Gendarmerie



Nous avons reçu en mairie avec mes adjoints le lieutenant Franck MOLNAR qui a pris ses fonctions début août à la brigade de Gendarmerie de Forcalquier, il était accompagné de l'Adjudante chef Florence ROUMIEU qui commande la brigade de Céreste.

Nous avons ensuite reçu début septembre le capitaine Florian BANIZETTE juste avant sa prise de fonction officielle qui a eu lieu le 13 septembre 2022 à Forcalquier. Il a été nommé commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Forcalquier lors d'une cérémonie de prise de commandement.

Nous avons évoqué avec ces nouveaux venus, le projet de la nouvelle Gendarmerie à Céreste. Pour information les services de la DRAC ont demandé que soient réalisées, avant la construction, des fouilles archéologiques sur la parcelle concernée, c'est-à-dire près du cimetière en bordure de la RD 31 en direction de Vitrolles en Luberon.



ACM - Accueil Collectif de Mineurs

L'ACM de Céreste : « la cabane aux minots » est heureuse de vous faire part de son partenariat avec L'université solidaire, afin que les familles de notre commune puissent profiter des tarifs très attractifs de séjours formidables, grâce au soutien de votre commune.

Je coordonne les inscriptions et je suis votre interlocutrice pour tous les renseignements dont vous avez besoin, l'équipe d'animateur de Céreste ne participera pas à ces séjours, mais vous pouvez partir en toute confiance pour les vacances d'octobre, de février, d'avril et d'été. Offrez des séjours inoubliables à vos enfants grâce à votre commune

L'Université Solidaire a le plaisir de vous annoncer l'organisation de deux séjours VVV pendant les vacances de la Toussaint. Nous proposons 30 places par séjour, soit un total de 60 enfants.

- Séjour "Aventuriers en Herbe" du lundi 24 au vendredi 28 octobre, à Chantemerle (pour les 6-10 ans),
- Séjour "La Grande Aventure", du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre, à Chantemerle (pour les 11-14 ans).

Grâce au soutien financier de la CAF 04, du SDJES 04, de la Politique de ville et des communes partenaires, nous pouvons proposer aux familles bénéficiant (ou pas) des aides aux temps libres, des coûts de séjour réduits. Le coût du séjour est de 520 €, mais le montant à payer par les familles sera au maximum de 80 € et au minimum de 20 €.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à visiter notre site internet dédié : <https://www.sejourvvv04.com/>

ECONOMIES

Il est demandé à tous les habitants de penser à économiser :

- l'eau, car les nappes sont toujours très basses malgré les quelques pluies de ces dernières semaines
- l'électricité, en pensant à débrancher le soir tous les appareils en veille, en baissant le chauffage, en limitant le nombre d'éclairage dans vos appartements et en utilisant des ampoules à économie d'énergie.

La Mairie, pour sa part, a mis en place dans plusieurs quartiers de l'éclairage public équipé de lampes LED économiques qui sont pré-réglées pour diminuer de 50 % d'intensité à partir de 23 h.

Nous continuons actuellement ces installations au lotissement du Moulin et prochainement au lotissement Saint Martin.

Nous avons également une étude en cours pour faire comme dans de très nombreuses communes des extinctions totales à certaines heures de la nuit, car les coûts de l'éclairage public, à la charge des contribuables, sont de plus en plus élevés. Nous comptons sur votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement.



Expression des Elus s'unir pour Céreste, avec Stéphane DURBEC



Le poids des habitudes explique à défaut d'excuser l'absence totale de responsabilités partagées dans le cadre des travaux engagés par la municipalité. En campagne électorale, nous avons plaidé pour que Céreste soit le moteur d'une Opération de Revitalisation du Territoire pour prendre en compte toute une série de projets sur la commune. Autre engagement réaliste des instances dédiées à la démocratie participative adaptée à la réalité du terrain.

Bien sûr, nous avons une église, une chapelle, de magnifiques bâtiments mais nous avons aussi tout un petit patrimoine, un lavoir, fontaines, cabanons, oratoires, murets et restanques. Il faut en prendre soin. Ce petit patrimoine est le plus souvent privé. La municipalité doit élaborer des fiches conseils pour nous aider, ainsi que les propriétaires de ces biens à préserver, mettre en valeur, faire en sorte que dans notre coin du Luberon, le regard se pose toujours sur une nature préservée, entretenue, respectueuse du travail de nos anciens.